

2 Politique

Partielles 2016/Commissions électorales locales

Un séminaire de formation pour réussir le scrutin

SM

Libreville/Gabon

Les membres des bureaux des commissions électorales locales ont bénéficié, hier, d'un séminaire de formation visant à préparer au mieux, les prochaines élections partielles. Occasion pour les séminaristes de revisiter la loi électorale.

«*La préparation commande la manifestation*», a déclaré Mme Honorine Nze Biteghe, en sa qualité d'expert sur la question électorale. Comme pour dire l'importance de ce séminaire organisé, hier, à l'hôtel Nomad de Libreville, par la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap) à l'endroit des membres des bureaux des commissions électorales locales désignés pour les prochaines élections partielles (Législatives et Sénatoriales) du 18 juin 2016. Les travaux ont été ouverts par le président de la Cénap, René



Photo : SM

L'expert sur la question électorale, Jean Minko était accompagné de mme Honorine Nze Biteghe.



Photo : SM

Le président de la Cénap, René Aboghe Ella, ouvrant les travaux.



Photo : SM

Une vue des participants à la formation.

Aboghe Ella. Séminaristes et experts ont ainsi revisité les textes électoraux, en passant par le contexte de ces Partielles, un rappel des décisions, les acteurs électoraux, le management électoral, y compris la communication électorale. Autant de questions à l'ordre du jour. Des civilités au convoyage des résultats, les experts ont abordé, point par point, toutes ces questions. Posant même pour principe de base que, «*pour avoir une bonne élection, il faut pouvoir tisser des bonnes relations avec des administratifs (locaux)*». Et de rappeler à chaque membre des commissions (comme le pense Richard Soudrielle) que «*le défi le plus fondamental que doit surmonter le gestionnaire électorale (qu'ils sont) dans l'accomplissement de ses fonctions est de rendre le processus électoral universellement ouvert et accessible*». Cette rencontre a également été un moment d'échange et de partage d'expériences entre participants, sur des cas

pratiques ayant déjà fait école dans notre pays. Une opportunité pour l'expert Jean Minko de préciser qu'une élection politique est une situation, un moment, un événement d'une certaine complexité, onéreux et de grande envergure mettant en jeu des ressources humaines, des moyens financiers et une logistique qui imposent une gestion adéquate, efficace et efficiente. «*C'est pourquoi, a-t-il ajouté, chaque acteur du processus électoral doit être mis devant ses responsabilités et répondre de ses actes devant la loi*». De poursuivre, «*la clé du succès d'un processus électoral, à tous les niveaux, repose sur une bonne préparation et une planification adéquate*». Soulignons que ces membres des bureaux des commissions électorales locales qui se sont dit satisfaits, au terme de cette rencontre, prêteront serment, ce matin, devant la Cour constitutionnelle, avant de se rendre, immédiatement, chacun dans sa circonscription d'affectation.

Nécrologie/Décès du Dr Jean-Pierre Okias

La dépouille à Libreville depuis hier

J.K.M

Libreville/Gabon

LA dépouille du Dr Jean-Pierre Okias est arrivée à Libreville, hier en fin d'après-midi, en provenance de Paris. C'est, en effet, dans la capitale française, que ce médecin de formation, ancien grand commis de l'État, s'est éteint, le 22 avril dernier, des suites d'une maladie. Laissant ses proches, amis et connaissances dans une profonde et immense tristesse. Né le 7 juillet 1939 à Franceville, Jean-Pierre Okias fit ses études primaires à la mission Saint-Hilaire chez les pères

spiritains, dans le chef-lieu de la province du Haut-Ogooué. Avant d'intégrer le collège Bessieux de Libreville, où il obtiendra son baccalauréat en philosophie (série A1). Nanti de ce parchemin, il s'envole pour la France et s'inscrit à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Bordeaux. Mais c'est à l'université de Clermont-Ferrand qu'il décroche son doctorat d'État en médecine en Janvier 1974. Un mois plus tard, il décide de rentrer au pays où il est nommé médecin personnel du président de la République puis, quelques mois après, cumulativement avec cette fonction, conseiller du chef de l'État pour les affaires médi-



Photo : DR

Jean-Pierre Okias.

cales et chargé des missions. Des fonctions qu'il exerça

jusqu'à son entrée au gouvernement, le 22 août 1981, en

qualité de ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Protection de la nature. A sa sortie du gouvernement, il est nommé Haut représentant personnel du chef de l'État. Aux yeux de tous ceux qui l'ont connu, Jean-Pierre Okias fut un homme d'un abord facile, courtois, doté d'un humour irrésistible, une épaule sur laquelle pouvaient s'adoser ses compatriotes confrontés aux vicissitudes de l'existence. Fidèle parmi les fidèles du président Omar Bongo Ondimba, il intégra, à la faveur de la restauration du multipartisme dans notre pays au début des années 90, le premier cercle du défunt

chef d'État. C'est, comme qui dirait, un "Bongoïste" de premier plan, loyal, fidèle qui vient de tirer sa révérence à 76 ans et de rejoindre ses ancêtres au terme d'une existence, somme toute, entièrement consacrée au service de l'État.

Nomination au ministère de la Santé, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale

Hôpital psychiatrique de Mélen
- Directeur adjoint : M. Thierry BAYITO MOKOKO.

Tribune des Partis politiques

Discrédit !

PLUS les jours passent, mieux l'on discerne pour évaluer les forces et les faiblesses des uns et des autres acteurs ou groupements politiques engagés dans la bataille pour l'élection présidentielle du mois d'août prochain. Dans cette perspective annoncée, certains d'entre eux, faute d'une bonne lecture de la situation politique, s'engagent parfois, malheureusement, dans certaines voies, qui sont en réalité des impasses. Les stratégies montées et autres mots d'ordre de défiance, les menant directement à leur perte. Une perte de crédibilité. C'est le cas de L'union sacrée pour la patrie (USP) qui regroupe en son sein une diversité d'acteurs politiques, tous aux ambitions affirmées. Nombreux d'entre eux étant déjà, dans leur âme, candidats pressentis. C'est un autre front de l'opposition qui est né récemment dans la perspective de la Présidentielle qui pointe à l'horizon. En effet, le 23 avril dernier, ce groupement politique de l'opposition avait imparti à Ali Bongo Ondimba, un «*délai d'une semaine, pour lui permettre, en toute lucidité et dans son*

intérêt personnel, de retirer sa candidature à la prochaine élection présidentielle». Mais ce délai est passé. Ali Bongo Ondimba est imperturbable à cette «*injonction*» qui s'est terminée en eau de boudin. Mieux, le gouvernement de la République, par le truchement de son porte-parole, le ministre de la Communication, Alain Claude Bilie-By-Nze, affirmait sur des ondes d'une radio internationale, que la mise en œuvre d'une procédure de destitution du genre relevait de la simple chimère au Gabon. Qu'il avait raison. Puisque le défi lancé par l'Union sacrée pour la patrie n'a pas eu l'effet escompté par ses initiateurs. Pis, n'a reçu aucun écho favorable auprès des populations que l'USP appelait à la rescousse. Au soulèvement. Et comme si la déconfiture enregistrée à ce premier appel ne suffisait pas, ce nouveau front de l'opposition, dans un nouveau communiqué de presse signé de son président en exercice, le Pr Albert Ondo Ossa, revient à la charge. Avec la même injonction à la bouche. Et pour montrer le caractère sérieux de ce

nouvel appel, son bureau directeur était, hier, en conclave au siège de l'aile de l'Alliance démocratique et républicaine (Adère) défendue par Divungi, pour «*tenir compte de la gradation du niveau de l'exigence*». Sauf à s'y méprendre, à en juger par le manque de discernement dont font montre ses membres actifs qui persistent dans cette «*erreur de jugement ou d'appréciation*», il y a lieu d'affirmer haut, tant les indicateurs ne semblent être en leur défaveur, que leur Union sacrée fonce droit, une fois de plus, dans le mur du déshonneur. Vers une nouvelle déconfiture. Celle qui viendra, en effet, ternir à jamais son image désormais brisée aux yeux de l'opinion plurielle. Entendu que ce contexte précis, où pèse une espèce de chape de plomb, toute déclaration ou initiative fantaisiste s'apparente, aux yeux de nombreux compatriotes, à une plaisanterie de mauvais goût. À de l'imposture. Et de façon byzantine, à un discrédit ou à une élimination directe dans leur aura (réelle ou supposée) auprès des populations aujourd'hui très averties.

Oubliant, comme l'avait dit un politique français, en l'occurrence feu le président François Mitterrand, qu'*en politique, quand on doit parler, on doit dire ce que l'on croit juste, le jugement de l'histoire n'est pas notre affaire mais celle de ceux qui le forment en analysant les faits avec le recul du temps*». Sur ce, l'on est en passe de dire que les «*fortes têtes*» qui animent cette tendance politique de l'opposition ont tout comme perdu la notion de l'honneur, surtout lorsque la parole donnée ou une injonction faite n'est pas suivie d'effet. Dans nos traditions, bantou du reste, lorsqu'on perd la face, l'on devient une sorte de paria, de pestiféré aux yeux de la société. Et il est clair qu'en donnant un nouvel ultimatum, qui est un nouvel échec programmé, l'Union sacrée pour la patrie cherche à sauver la face dans un combat qu'elle sait perdue d'avance. Sauf à inscrire cette stratégie, si c'en est une, dans le registre de la guerre des nerfs qui sait souvent atteindre son pic en pareille année électorale.